

« ATELIER PASSERELLE SANTÉ MENTALE »

Accompagner les publics atteints de troubles psychiques à intégrer l'activité physique dans leur mode de vie et à améliorer leur autonomie dans ces pratiques

PORTEUR DU PROJET

Depuis 2012, l'association DAHLIR s'engage pour faciliter l'accès aux loisirs pour tous, avec une présence établie dans 10 départements situés entre la région Auvergne Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur.

Habilitée Maison Sport Santé, cette structure a pour vocation de faciliter l'intégration sociale des enfants et adultes fragilisés via un parcours d'accompagnement sur-mesure (de la demande jusqu'au suivi) au sein de clubs ou associations de loisirs de leurs choix.

L'association intervient sur 4 axes en priorités :

- le Handicap
- l'insertion
- la Santé
- au sein des quartiers prioritaires

OBJECTIFS DU PROJET

- Installer l'activité physique dans son mode de vie
- Créer du lien social, sortir de chez soi
- Affiner un projet d'activité physique
- Se reconditionner à l'effort
- Reprendre confiance en soi et en son corps

CONTEXTE

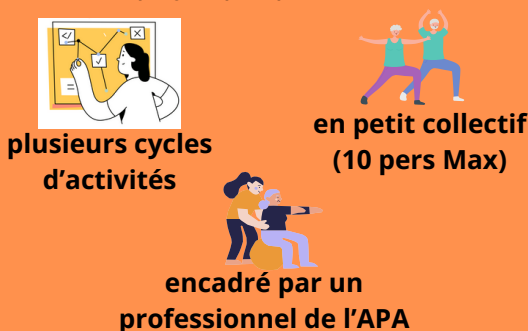
Dans le département du Rhône, l'association DAHLIR coordonne le DAPAP

(Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique).

Impulsé par l'ARS et la DRAJES, l'enjeu de ce dispositif est de réunir les professionnels de la santé et du monde sportif, afin d'accompagner toutes personnes dans la gestion de sa maladie chronique, ainsi que dans son choix d'activité physique régulière.

Pour les personnes les plus éloignées de l'activité physique, un parcours d'accompagnement individualisé est proposé. Ce parcours est composé de différentes phases adaptées aux besoins de celles-ci; des entretiens, des rencontres et séances d'essai en structure mais aussi la participation à un atelier passerelle.

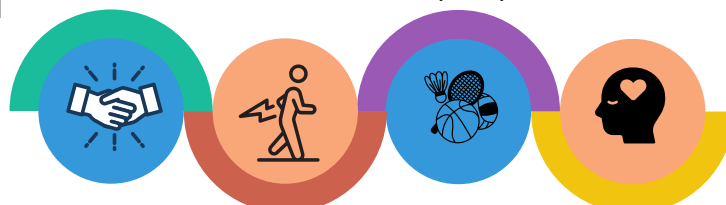
L'atelier passerelle est une transition vers la pratique d'activité physique pérenne



Importance des ateliers

Se retrouver au sein d'un collectif - Lien social

Découvrir des activités et identifier les activités les plus plaisantes



Retrouver une régularité de pratique - 1 à 2 séances par semaine

Re-découvrir ses capacités physiques et les sensations corporelles liées à l'effort

ATELIER PASSERELLE SPÉCIFIQUE À DESTINATION DES PUBLICS AYANT DES TROUBLES PSYCHIQUES.

Constats : suite aux accompagnements réalisés sur le département et suite à la rencontre de structures comme les hôpitaux psychiatriques, le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM)

- Les accompagnements des personnes atteintes de troubles psychiatriques ne demandent pas le même investissement pour arriver à concrétiser leurs projets

Public accueilli sur les séances : adultes porteurs de pathologies psychiatriques chroniques

Cette expérimentation d'atelier passerelle s'est lancée le 03 octobre 2023

durée de l'expérimentation 10mois (36 séances)

4 bénéficiaires âgés de 35 à 45 ans

Financement de l'atelier passerelle via l'ARS : 1680€

PREMIERS RÉSULTATS

Mixité du collectif

Les participants aimeraient une pratique d'activité plus ouverte, le souhait d'une pratique entre pairs peut être rassurant pour initier la reprise mais ne doit pas toujours être une finalité.

Dynamique collective

Le public est difficilement mobilisable dans la régularité, ce qui peut parfois freiner la dynamique de groupe

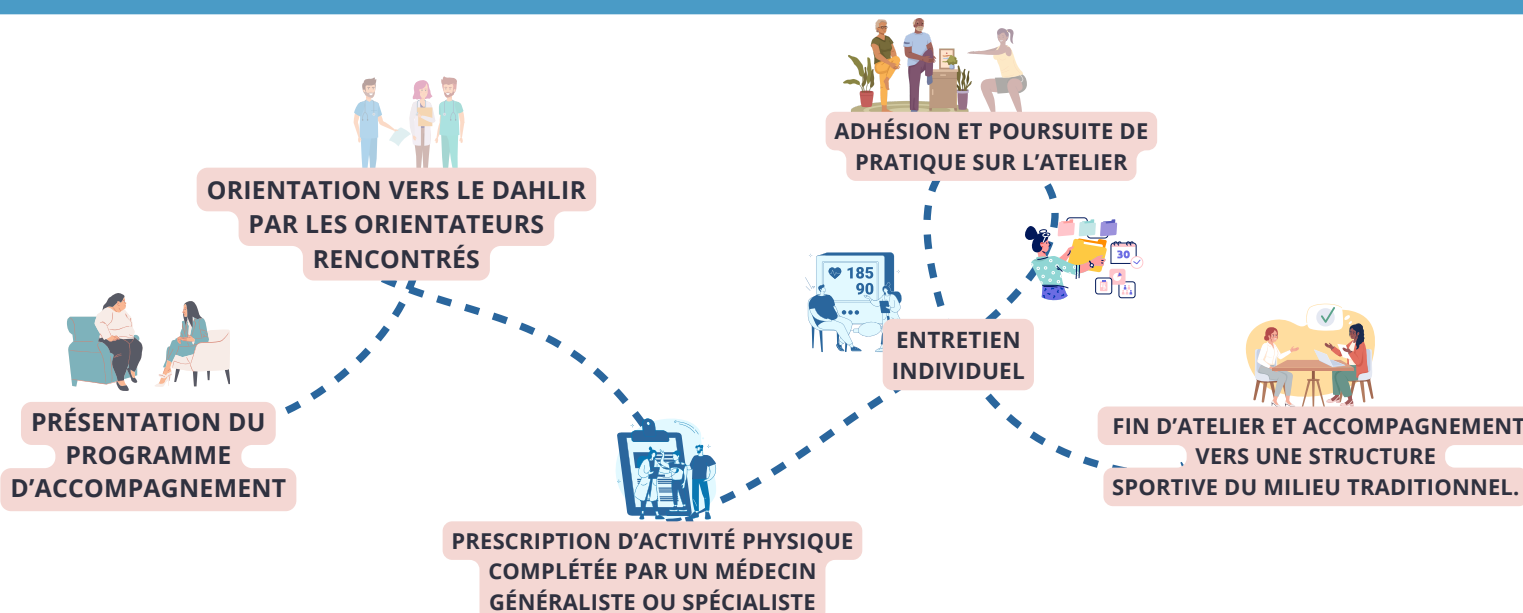
Développement de l'offre d'activités

Il est impossible de développer des créneaux de ce type partout. Il est important de les développer en cohérence avec les besoins et l'offre de pratique existante. Le diagnostic est indispensable pour réussir l'implantation.

Construire un parcours global de reprise d'activité physique

Le lien avec les partenaires orienteurs est à renforcer pour certains. Les lieux de vie ou associations semblent être les structures de proximité idéales

DESCRIPTION DU PARCOURS



ÉTAPES CLÉS

Octobre 2022 : Rencontre du CDSA (animateur de l'atelier passerelle)

Lancement du projet Septembre/octobre 2023



Diagnostic 2021 → 2022
Rencontre des partenaires orienteurs et évaluation des besoins du territoire



Janvier- mai 2023
Mise en oeuvre du projet
Mai- septembre 2023
communication du projet auprès des orienteurs, premiers entretiens



Fin du projet et évaluation de la reconduction Juin 2024

PARTENAIRES

Orientateurs

Structures du sanitaire et médico-social (Hôpitaux, cliniques, CMP...)

Associations d'accueil du public (GEM, Clubhouse Lyon, CHRS...)

CLSM (Conseils locaux de santé mentale)

Financeurs



Opérationnel

